

## *Où trouver un prêtre ? Où se marier ?*

*« On a trouvé une église qui nous plaît,  
où trouver le prêtre qui pourra nous marier ? »*

Bien des fois ces questions apparaissent, inquiètes et ne sachant quoi faire, quelle solution trouver ?

### **Des questions premières**

Si la célébration du mariage a besoin d'un cadre festifs ( lieu de la fête – église) elle a besoin de s'assurer des conditions préalables concernant les personnes elle-mêmes :

Que va-t-on célébrer ?

Quelle signification ?

Une rencontre avec l'Eglise ( avec un grand E ) est nécessaire avant tout .

**Prendre le temps de l'échange, de la réflexion sur le mariage et le sacrement avec d'autres couples, les uns se préparant au mariage, les autres déjà engagés dans le mariage.**

**La rencontre avec un prêtre ou le diacre de la paroisse est à prévoir assez tôt :**

### **Quelle paroisse ?**

- Celle où l'on réside,
- Celle où on envisage de se marier,
- Les 2 , quand l'un et l'autre sont différentes

On ne peut arrêter le lieu de mariage :

- qu'avec l'accord du curé de l'église concerné par le projet de célébration,
  - en sachant quel prêtre ou diacre recevra les consentements (célébrera le mariage)
  - Quel prêtre, quel diacre aura établi le dossier administratif.
- Ces 3 préalables demandent des réponses coordonnées.

### **Les prêtres, la paroisse et les demandes**

Il arrive qu'un curé ne tienne pas à accueillir toutes les demandes qui se présentent à lui du fait de l'intérêt architectural de son église ou de sa renommée (certains «mariages» se font là). Il est fréquent qu'un prêtre dise : *je veux bien que votre mariage soit célébré ici, si un prêtre assure la célébration et la préparation* .

Les futurs époux en fonction de leurs liens ecclésiaux peuvent connaître leur propre curé qui veut bien aller célébrer leur mariage dans une autre paroisse , au lieu envisagé. Ce peut être un ancien aumônier scout ou d'étudiants. Cela suppose que les liens aient existé ou mieux existent toujours. Ce prêtre sera peut-être heureux de retrouver des jeunes qu'il a connus par le passé ... et peut-être très heureux de les accompagner vers la célébration de mariage.

Un prêtre qui ne connaît pas les futurs époux ne se sentira pas très « obligé » par la demande d'aller célébrer hors de sa paroisse, à moins que l'entretien nouvellement créé, le partage

instauré et les liens établis ne conduisent à accueillir favorablement la demande d'aller célébrer le mariage hors de sa paroisse .

On comprend bien que les prêtres ont suffisamment de charges (et plus encore aujourd'hui) sans ajouter un ministère itinérant ...et des demandes provenant de tous azimuts et pour tous lieux.

### **L'église-bâtiment , signe de l'Eglise**

De plus, on ne peut perdre de vue que le mariage s'inscrit dans le cadre d'une paroisse, c'est-à-dire d'une communauté chrétienne, qui est normalement le lieu de résidence des futurs époux . Les églises bâtiments ne portent le nom d'église qu'à cause de l'Eglise – communauté chrétienne, là présente et rassemblée, comme signe du Christ et de son salut pour les hommes, pour ceux et celles qui vivent dans un espace humain donné .

Les églises ne sont jamais des lieux « vides » disponibles pour l'usage approprié aux uns et aux autres. Elles sont des lieux qui renvoient d'une manière ou d'un autre à l'Eglise là présente, se recevant des sacrements (notamment le baptême et l'eucharistie) et témoignant du Christ, qui par elle se rend présent au monde .

### **Dans la détermination du lieu, il conviendra de ne pas perdre de vue**

- ni le sens des églises-bâtiments
- ni la présence d'une communauté en ce lieu humain (quartier, village, etc...)
- ni que le mariage est un sacrement de l'Eglise, qui ne concerne pas les seuls futurs époux et leurs proches , mais la communauté ecclésiale comme telle, l'Eglise édiflée par les sacrements qu'elle célèbre . Lorsqu'on célèbre un mariage, sacrement d'alliance de Dieu avec les hommes ,du Christ avec l'Eglise , c'est l'Eglise elle-même qui est concernée : il lui est signifiée qu'elle vit d'amour et d'alliance , unie au Christ qui le premier nous a aimés dans le don de sa vie pour nous.

### **Ce qui demande à être considéré**

Si le cadre d'une célébration compte, n'oublions pas qu'en fin de compte, c'est ce qui sera célébré et ce qui s'y passera comme acte de célébration qui importe en premier lieu, tant en ce qui concerne les époux, les participants, l'Eglise là présente .

Si l'approche esthétique et festive n'est pas sans signification « religieuse » ou sacrée, il convient de ne pas tout faire reposer sur le lieu.

Ainsi l'église-bâtiment, le prêtre et l'Eglise (communauté chrétienne locale) ne peuvent être totalement disjoints et pris séparément.

Là où une communauté chrétienne vit, elle sera accueillante aux demandes de célébration. Le prêtre, pasteur de cette communauté – *le curé de la paroisse*, ou un autre prêtre ou un diacre, des laïcs de cette paroisse seront heureux d'accompagner ces demandes de mariage.

La question du prêtre que l'on cherche ne se pose plus alors dans les mêmes termes.

La bonne question pourrait être : quelle communauté chrétienne rencontrer ?

